

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 23 février 2017**

Le vingt trois février deux mille dix sept, à vingt heures trente, à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoit BOURDET.

Représentés : Madame Valérie COMBES par Monsieur Dominique DONY

Absents : Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Benoit BOURDET

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

- Compte administratif de l'année 2016.
- Projet "Abords du château" - comparaison des devis.
- Don fait à la commune.
- Projet de commune nouvelle.

- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Compte administratif 2016 (DE 2017 02)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DONY Dominique, 1er adjoint au maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		40 602.54		120 319.54		160 922.08
Opérations de l'exercice	129 160.19	142 892.22	181 389.32	122 205.82	310 549.51	265 098.04
TOTAUX	129 160.19	183 494.76	181 389.32	242 525.36	310 549.51	426 020.12
Résultat de clôture		54 334.57		61 136.04		115 470.61
				Restes à réaliser	5 000.00	
				Besoin/excédent de financement Total		110 470.61
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		34 648.24

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
54 334.57	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Don en faveur de la commune (DE 2017 03)

Objet : Don en faveur de la commune

Monsieur le Maire annonce qu'un chèque de 300 euros a été signé par un habitant en faveur de la commune en date du 10 décembre 2016, consécutivement à l'envoi de denrées par panier-cadeau aux aînés du village pour les fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [9] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE d'accepter ce don fait à la commune de Floressas.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Approbation des devis - projet abords du Château (DE 2017 04)

Objet : Approbation des devis - Projet abords du Château

Monsieur le maire énumère les devis concernant l'aménagement des abords du Château envoyés par la communauté de communes et les entreprises "Allez & Cie" et "Meikow maçonnerie".

Vu le devis de la communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble "Parking du Château avec accessibilité à la place du Château" daté du 6 décembre 2016.

Vu le devis de la communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble "Branchement au réseau des eaux usées et pluvial du Château" daté du 6 décembre 2016.

Vu le devis de la communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble "Place du Château" daté du 6 décembre 2016.

Vu le devis de l'entreprise "Allez & Cie" intitulé "éclairage parking", n°C161206 daté du 6 décembre 2016.

Vu le devis de l'entreprise "Meikow maçonnerie" intitulé "Bâti mur en pierres naturelles 10m linéaire sans jointolement" n°2016/0050 daté du 10 décembre 2016.

Cinq devis pour un total de 52002,45 euros TTC.

La commune prévoit également d'acheter du mobilier urbain pour un total estimatif de 3124,70 euros TTC.

Le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [9] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE d'accepter les cinq devis énumérés ci-dessus.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Questions et informations diverses

Le projet de commune nouvelle se poursuit. Une réunion est programmée à Mauroux le 22 février 2017. Aucun regroupement ne sera imposé aux communes. L'imposition pourra être harmonisée sur 12 ans afin d'équilibrer toutes les communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h05.

La Secrétaire,
Cécile BOURDET

Le Maire,
Alain DUTRANOIS